Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

Band: 134 (2008)

Heft: 12: En chantier

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sia

PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS 2008

Les membres des professions libérales en Suisse doivent être soutenus dans leurs démarches pour un accès facilité aux marchés européens. Or le Conseil fédéral n'accorde toujours que trop peu d'attention à cette problématique, comme l'ont déploré Daniel Kündig, président de la **sia**, et Urs Schwaller, conseiller aux Etats et président de l'Union suisse des professions libérales (USPL) lors de la dernière assemblée des délégués de la **sia**.

Pour leur première assemblée de l'année, les délégués de la sia se sont réunis le 24 mai au Kornhausforum de Berne. Outre les revendications concernant les professions libérales, l'ordre du jour incluait l'adoption du rapport de gestion et des comptes 2007 de la sia, ainsi que de nouvelles élections au sein de la direction et de la commission centrale des normes et règlements (CNR). Les délégués se sont aussi prononcés sur l'adhésion de la Société suisse de mécanique des sols et des roches (SSMSR) comme société spécialisée de la **sia**. Enfin, la direction a exposé ses thèmes prioritaires pour 2008 et 2009 et présenté ses exigences relatives aux partenariats public-privé (PPP) dans le domaine de la construction.

Sauvegarder les intérêts des professions libérales

Invité à s'exprimer devant l'assemblée des délégués de la **sia**, le conseiller aux Etats Urs Schwaller n'a pas caché sa déception face à la réponse que le Conseil fédéral a donnée à sa récente interpellation pour la reprise de la nouvelle directive européenne 2005/36/UE sur la reconnaissance des qualifications professionnelles. Preuve du peu d'intérêt que l'exécutif fédéral porte aux membres des professions libérales (même s'ils réalisent quelque

huit pourcents du produit national brut): les données lacunaires fournies par l'Office fédéral de la statistique à ce sujet.

Plutôt que d'abdiquer face à cet état de fait, l'orateur préconise l'engagement aux côtés de l'USPL en faveur d'une amélioration du cadre permettant la mobilité professionnelle à l'étranger. Comme défini par Urs Schwaller, l'objectif est que les représentants de professions libérales en Suisse souhaitant travailler dans l'UE puissent le faire aux mêmes conditions que celles qui s'appliquent aux ressortissants des pays de l'Union concernés. Il a également insisté sur l'indispensable participation de la sia aux débats concernant la reconnaissance des titres professionnels, car – en sa qualité d'association faîtière – ses compétences pour évaluer l'habilitation professionnelle des architectes et des ingénieurs sont incontournables.

Intervenant à son tour, Daniel Kündig a carrément parlé de « j'menfoutisme » de la part du Conseil fédéral, dans la mesure où ce dernier a encore laissé entendre que, même en cas de reprise de la directive communautaire, cela ne changerait rien pour les professions non réglementées en Suisse (dont l'architecture et l'ingénierie font partie). Une attitude selon lui très dommageable car, si elle était rigoureusement mise en œuvre et appliquée, la nouvelle directive représenterait effectivement une ouverture bienvenue. Une ouverture pour les spécialistes qualifiés, avec des bénéfices pour l'environnement comme pour la société.

Mutations au sein des organes de la SIA

Pour succéder à Blaise Junod à la direction, les délégués ont élu Eric Frei, architecte à Lausanne. Âgé de 41 ans, celui-ci a obtenu son diplôme d'architecte à l'EPFL en 1993, puis y a travaillé comme assistant avant de pratiquer l'architecture à Bâle et à Genève. Depuis 2001, il partage avec Kaveh Rezakhanlou la direction de son propre bureau d'architecture à Lausanne. Il a présidé la section vaudoise de la **sia** durant les trois dernières années.

Des mutations ont aussi eu lieu au sein de la commission centrale des normes et règlements (CNR). Les délégués ont choisi Markus Tütsch, ingénieur civil HES/SIA à Niederhasli, et Christian Schärer, économiste à Zurich, comme représentants respectifs de la Société suisse des entrepreneurs (SSE) et de l'Union suisse des professionnels de la route (VSS) au sein de la commission. Ils y remplacent les deux membres démissionnaires, Benno Kästli et Hans Lichsteiner.

La SSMSR rejoint les sociétés spécialisées de la SIA

Les délégués ont entériné par acclamation l'adhésion de la Société suisse de mécanique des sols et des roches (SSMSR) comme nouvelle société spécialisée de la **sia**. Cultivant depuis longtemps d'étroits contacts avec la **sia**, cette société forte de 400 membres a pour but de faire progresser les connaissances et leurs applications pratiques dans les domaines de la mécanique des sols et des roches, de la technique des fondations et des travaux souterrains, ainsi que de la géologie de l'ingénieur.

Rapport de gestion et comptes pour l'année 2008

La nouvelle mouture du rapport de gestion de la **sia** – qui paraît pour la première fois en allemand, français et italien – a été approuvée par les délégués tout comme les comptes 2007. Certes regrettable, le déficit de 128 000 francs affiché par ces derniers ne recou-

p.28 TRACÉS nº 12 · 2 juillet 2008

vre toutefois pas de problème structurel, comme l'a expliqué le trésorier et membre de la direction Markus Bühler. Ce résultat est dû aux divers investissements consentis notamment pour SIA-Service, Webnorm SIA et l'aménagement des nouveaux bureaux que le secrétariat général loue aux onzième et douzième étages de la Selnaustrasse 16 à Zurich.

PPP dans la construction

Selon Daniel Kündig, une obsession du rendement à court terme domine actuellement les enjeux autour du partenariat public-privé (PPP) dans le bâtiment comme dans le génie civil. Une analyse globale des intérêts collectifs demeure pourtant essentielle. C'est pourquoi le rôle des professionnels des études doit être renforcé et leur importance revalorisée au sein des procédures en PPP. La direction a donc élaboré une prise de position en quatre points à propos des PPP dans le domaine de la construction (TRACÉS 11/2008, p.32). La Direction va en outre poursuivre son action ciblée en faveur d'une passation des marchés publics adaptée à la pratique et de la reconnaissance des compétences réunies par la sia et ses membres. Elle entend également défendre fermement ses positions en matière de politique de formation et procéder à la refonte des Conditions contractuelles générales pour les travaux de construction. Le défi énergétique, la problématique du CO₂, ainsi que l'aménagement du territoire figurent encore au programme. Sur ce dernier point, Daniel Kündig s'est dit alarmé de constater que les nouvelles lignes directrices pour l'ensemble du pays sont en pratique élaborées hors de tout débat public. Or des décisions de cette portée devraient être appuyées sur une consultation ouverte, dans une démarche qui intègre l'ensemble des spécialistes concernés. En collaboration avec la Fédération des urbanistes suisses (FUS), la **sia** s'attachera donc à se faire davantage entendre dans le cadre de la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT), qui conditionne les futurs développements de l'espace et du paysage suisses.

Thomas Müller, responsable RP et communication

HEINZ DUDLI, NOUVEAU PRÉSIDENT DU GPI

Depuis le 30 mai, Heinz Dudli est le nouveau président du Groupe professionnel Ingénierie (GPI) qui, avec quelque 3 800 membres, représente le deuxième des quatre groupes professionnels de la sia du point de vue de l'effectif. Une commission de sélection du GPI a arrêté son choix sur ce professionnel de 57 ans, PDG de la société Edy Toscano AG, en raison de son expérience très diversifiée du métier d'ingénieur, qu'il connaît à la fois dans la perspective des Hautes écoles, des pouvoirs publics, des milieux économiques et du monde politique. Après avoir été assistant scientifique à l'Institut de technique des fondations et mécanique des sols de l'Ecole polytechnique de Zurich (EPFZ), Heinz Dudli a travaillé de 1981 à 2001 pour le Service cantonal grison responsable des travaux de génie civil, jusqu'au poste d'ingénieur cantonal suppléant. De 2002 à 2005, il a été directeur suppléant des Chemins de fer rhétiques, puis a pris la direction exécutive de Edy Toscano AG en 2005. Depuis 2003, il siège en outre au Grand conseil (législatif) grison. Succédant à Conrad Jauslin, président fondateur du GPI, Heinz Dudli a défini la revalorisation sociale de l'image de l'ingénieur comme son objectif principal.

> Claudia Schwalfenberg Groupes professionnels Architecture et Ingénierie

BOURSES EN DYNAMIQUE DES STRUCTURES POUR JEUNES INGÉNIEURS

La Fondation pour la dynamique des structures et le génie parasismique (SGEB) soutient des ingénieurs civils de la pratique, hautement motivés, ayant de bonnes qualifications et une formation correspondante, pour un séjour de plusieurs mois dans une université étrangère réputée, subventionné par une bourse dans le but d'une post-formation dans le domaine de la dynamique des structures et du génie parasismique. D'une manière générale, la fondation prend en charge une part importante des frais de formation et, selon la situation familiale, jusqu'à la moitié environ du salaire. Une participation substantielle au salaire est attendue de la part de l'employeur.

A travers ces bourses pour ingénieurs civils de la pratique, la fondation entend soutenir les efforts consentis par la SGEB et la **sia** pour favoriser et diffuser les connaissances en construction parasismique dont la Suisse a un urgent besoin. Les demandes doivent être adressées jusqu'au 31 octobre 2008

De plus amples informations sont disponibles sur le site <www.baudyn.ch>, où les documents d'inscription peuvent être téléchargés.

SGEB



TRACÉS nº 12 2 juillet 2008 p.29

sia

RAPPORT ANNUEL 2007 DE LA SEATU: UN BILAN **GLOBALEMENT POSITIF**

Editrice de TEC21 et de TRACÉS, la Société des éditions des associations techniques universitaires (SEATU) a bouclé un exercice 2007 couronné de succès. Le maintien et la consolidation de la qualité rédactionnelle des deux revues demeurent assurés: elles ont à nouveau reçu le soutien actif de tous les intervenants concernés et bénéficié des collaborations efficaces instituées entre rédactions, auteurs, conseils éditoriaux, éditeur, sia, imprimeur et régie des annonces.

Situation financière

Sur le plan financier, le bilan 2007 s'inscrit globalement dans la ligne de l'exercice précédent. Un résultat qui reflète avant tout la situation conjoncturelle favorable, tout en accusant un basculement marqué des recettes provenant des annonces commerciales (en baisse) en faveur des offres d'emploi (à la hausse) en ce qui concerne TEC21. Ce phénomène n'a en revanche pas touché TRACÉS, qui présente des résultats stables par rapport à l'année dernière. Au final, le bénéfice est légèrement supérieur au bilan 2006.

Qualité journalistique des revues

Le travail journalistique de haute tenue fourni par les deux rédactions s'est traduit par des numéros qui ont suscité beaucoup d'attention et des échos positifs, aussi bien au sein des associations faîtières qu'auprès d'un public plus large. Malgré une planification toujours difficile des volumes rédactionnels, elles sont en effet parvenues à traiter nombre de thèmes dans une perspective interdisciplinaire, si bien que la parution de cahiers dominés par les sciences de l'ingénieur ou trop exclusivement consacrés à l'architecture a largement pu être évitée. Le développement de la collaboration instituée entre TEC21 und TRACÉS s'est poursuivi, débouchant sur diverses contributions d'intérêt national dans chacune des revues.

Engagés à la suite des bons résultats financiers enregistrés l'année dernière, les investissements publicitaires et matériels ont été menés à terme ou reconduits. Nonobstant quelques critiques concernant la police de caractères retenue et divers détails graphiques, la nouvelle maquette de TEC21 a généralement été très bien reçue et les défauts incriminés ont pu être corrigés avant la fin de l'année.

Projet « Mémoire du bâti en Suisse»

Mené de concert avec la bibliothèque de l'EPFZ, le projet pilote « Mémoire du bâti en Suisse» s'est achevé sur un remarquable succès avec la mise en ligne de l'ensemble des archives rédactionnelles compilées depuis 1873. De nouveaux partenaires du projet ont pu être recrutés avec les revues spécialisées «Werk, Bauen und Wohnen» éditée par la FAS, ainsi que «Wohnen / Habitation », organe de l'Association suisse pour l'habitat.

L'investissement consenti pour l'informatisation des archives doit être recouvré par la SEATU grâce aux bannières publicitaires défilant sur le site Internet, tandis que le futur développement de la « Mémoire du bâti en Suisse» a été confié à un conseil éditorial dans lequel elle occupe un siège. La SEATU s'est également associée à la création de la Fondation pour la recherche sur les concours, de même qu'elle s'est présentée sous son meilleur jour au public de la Swissbau sur un stand élaboré en commun avec la sia.

Représentants de la SEATU

Les sociétés faîtières (actionnaires) et leur représentant(e)s au sein du conseil d'admi-nistration de la SEATU sont les suivantes :

Rita Schiess, arch. dipl. EPFZ FAS SIA , présidente du CA Walter Joos, ing. dipl. EPFZ, rédacteur SHN, vice-président Jean-Claude Badoux, Prof. Dr. ès sc. techn. / ing. dipl.EPFL Eric Mosimann, lic. ès sc. pol., secrétaire général SIA Arlette Ortis, arch. dipl. SIA USIC Dr. Mathis Grenacher, Dr. ès sc.

FAS Werner Hartmann, arch. dipl.

ETH alumni Peter Brunner, Dr. ès sc. nat., directeur ETH alumni

A³ EPFL Jean-Jacques Jaquier, ing. dipl.

Consolidation des tirages

Durant l'année en revue, la consolidation du tirage a fait l'objet d'efforts particuliers et peut désormais être abordée de manière plus efficace et ciblée grâce à la modernisation du système de gestion des abonnements et au service ad hoc fourni par la maison Stämpfli. L'acquisition de nouveaux abonnés individuels a notamment été renforcée, que ce soit par le biais des tirages augmentés – comme pour le numéro de TEC21 consacré au Letzigrund en octobre - ou des offres adressées aux non membres sia au sein des sociétés spécialisées.

Quant au projet d'abonnement en ligne, qui revêt un intérêt majeur pour la diffusion à l'étranger, il a été complété et la formule devrait pouvoir être lancée en 2008. La présence active des deux revues dans toutes les hautes écoles a également été assurée de manière systématique. L'ensemble de ces actions a reçu le précieux soutien du secrétariat général de la sia, ce qui a nettement démontré les bénéfices d'une étroite collaboration entre les deux partenaires, que

p.30 TRACÉS nº 12 - 2 juillet 2008 ce soit dans la mise en commun d'informations, le partage de savoir-faire ou le réseautage. Il en ressort clairement que les gros efforts consentis en valent la peine, qu'ils sont nécessaires et qu'ils doivent être poursuivis sur le long terme, si l'on veut garantir la stabilité des tirages de *TEC21* à 11000 exemplaires et de *TRACÉS* à 4300.

Flexibilité des rédactions et conseils éditoriaux

Le changement imprévu à la rédaction en chef de *TEC21* a été bien maîtrisé, sans préjudice pour la qualité des numéros publiés. La rédactrice démissionnaire Lilian Pfaff a veillé à assurer le passage du témoin à Judit Solt, qui a fermement repris la barre sous les meilleurs auspices.

Malgré la bonne situation conjoncturelle, l'importante fluctuation du nombre de pages entre les numéros est demeurée un casse-tête récurrent que les rédacteurs doivent à chaque fois s'efforcer d'aplanir. En revanche, l'introduction du budget annuel global a maintenant fait ses preuves et démenti les craintes initiales qui y voyaient un facteur de risque. De leur côté, l'éditeur et la régie publicitaire poursuivent l'évaluation d'instruments susceptibles de mieux équilibrer la pagination des cahiers, en cherchant notamment à affiner la palette de prix proposés aux annonceurs.

Les impulsions données par les conseils éditoriaux de *TEC21* et de *TRACÉS* ont à nouveau été très appréciées en 2007. Pour les rédactions comme pour l'éditeur, ce regard extérieur affûté constitue une source de critiques fécondes, de débats constructifs et de précieuses suggestions.

Séparation des tâches

Toujours dans le but de consolider l'avenir de l'entreprise, la SEATU a

également chargé un groupe de projet de réfléchir au développement de nouveaux produits dans l'environnement économique de *TEC21* et de *TRACÉS* et d'élaborer des propositions concrètes dans ce sens. Les travaux ont débuté en été 2007.

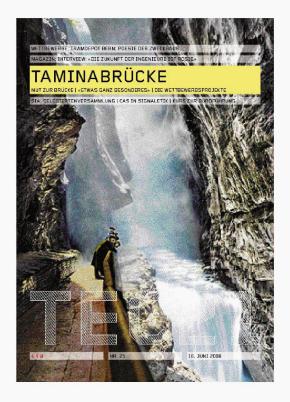
Répondant à la requête présentée par la direction, le conseil d'administration a décidé de séparer prochainement les fonctions opérationnelles et la mission stratégique de la présidence du conseil, des tâches jusqu'ici assumées par une seule et même personne depuis la création de la SEATU.

Or avec une entreprise qui génère aujourd'hui 3,5 millions de chiffres d'affaires, emploie 16 collaborateurs et travaille avec les trois grands partenaires contractuels que sont la sia, l'imprimerie et la régie des annonces, la direction des éditions doit faire face à un cahier des charges qui s'est considérablement alourdi au cours des dernières années. La mise en œuvre de cette restructuration a donc été lancée en automne 2007.

Le conseil d'administration se félicite de la bonne tenue de l'exercice 2007 et remercie tous les intervenants concernés, en particulier les membres des deux rédactions, de leurs excellences prestations et de leur notable engagement, dont profitent à la fois la sia, les sociétés faîtières et tous les abonnés individuels. Sur un marché publicitaire marqué par une féroce concurrence, la sia et les autres sociétés actionnaires ont en effet l'avantage exceptionnel, et l'insigne privilège culturel, de posséder une entreprise viable éditant des revues spécialisées de haut niveau portées par deux rédactions indépendantes.

> Le conseil d'administration de la Société des éditions des associations techniques universitaires Zurich, le 18 mai 2008





TRACÉS nº 12 · 2 juillet 2008 p.31